

Votre programme groupe

en offre encore plus aux membres de l'APPQ



Assurance des frais juridiques - Allégations Sans frais!

Payer moins fait partie de vos privilèges

L'Assurance des frais juridiques - Allégations de **belairdirect** est offerte sans frais aux membres actifs de l'APPQ qui sont titulaires d'une police d'assurance auto ou habitation **belairdirect** en vigueur. Celle-ci s'ajoute à votre rabais de groupe, en plus des autres rabais et avantages inclus dans votre police d'assurance.

Beaucoup plus qu'un simple programme

Si jamais vous deviez faire l'objet d'allégations de nature privée et personnelle, non reliées à l'exercice de vos fonctions de policier(ère), vous bénéficierez, avec cette protection, d'une aide financière d'un maximum de **8000\$** par événement, vous permettant de consulter et d'être représenté par un avocat référé par le CRDP, pendant la période d'enquête en lien avec ces allégations.

Vous n'êtes pas client de belairdirect? Vous pouvez vous procurer cette assurance pour un montant de 90\$ ou gratuitement en devenant client chez belairdirect!

N'attendez plus!

Demandez dès maintenant une soumission auto ou habitation au **1 888.270.9111** ou obtenez une soumission en ligne sur **belairdirect.com/groupes**, et découvrez combien vous pourriez économiser sur vos primes d'assurance.

N'oubliez pas de mentionner l'APPQ!

belairdirect.
auto et habitation - groupes

Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent à toutes nos offres. Ces offres peuvent être modifiées ou prendre fin sans préavis. ^{MC}belairdirect et ^{MC}Petit Chevalier & ^{MC}Dessin sont des marques de commerce déposées de La Compagnie d'assurance Belair inc. ©2018 La Compagnie d'assurance Belair inc. Tous droits réservés.